

Bouzonville le 4 mars 2021.

PERENNISER L'ACTIVITE ET PRESERVER LES EMPLOIS DE L'USINE MANOIR INDUSTRIES DE BOUZONVILLE

Les filiales de Manoir Industries ont été placées en redressement judiciaire. La filiale du groupe située à Bouzonville, qui compte 164 salariés, est également touchée par cette procédure.

À ce jour, le Maire de Bouzonville, Armel CHABANE, suit de très près l'évolution de la situation avec chacun des acteurs. Aux côtés des représentants des syndicats des salariés, le Maire a affirmé sa volonté non seulement de sauver les emplois, mais de pérenniser l'activité de l'usine.

« Le savoir-faire des employés et la technologie déployée sur le site de Bouzonville sont des atouts majeurs pour le territoire. Ils structurent également la compétitivité industrielle de la France à travers l'excellence de son savoir-faire industriel.

Aujourd'hui je me battraï aux côtés de nos partenaires et des futurs repreneurs pour que l'histoire de cette excellence de la sidérurgie à Bouzonville continue. »

Le Maire de Bouzonville, Armel CHABANE, s'est entretenu avec Hadrien BOLNOT, délégué interministériel aux Restructurations d'Entreprises ainsi que Madame Claude DULAMON, Sous-Préfet de Forbach-Boulay-Moselle pour s'assurer du soutien de l'État dans ce dossier.

Aux côtés de la Région Grand Est et de la banque des territoires, le Maire de Bouzonville a discuté des différentes options proposées par deux repreneurs potentiels.

Le site de Bouzonville est un site emblématique qui est en pleine restructuration depuis l'incendie du mois d'août 2019. Les services de la Communauté de Communes du Bouzonvillois Trois-Frontières et de la Ville de Bouzonville sont mobilisés aux côtés de tous les partenaires pour soutenir l'activité de l'usine.

« Nous étions aux côtés de l'usine et de ses salariés lors de l'incendie, nous avons été là pour engager sa reconstruction et nous serons là pour engager la pérennité du site. »

Armel CHABANE
Maire de Bouzonville
Président de la CCB3F